



RELEVÉ DE DÉCISION DU CONSEIL DE QUARTIER SENTIER-ARTS ET METIERS

Réunion du 9 avril 2026

Présent.e.s : Apolline ALAGUILLAUME, Véronique BARBIER, Charles BOUYSSOU, Catherine COLLET, Pierre DE LIGNY-BOUDREAU, Charlotte DESJARDINS, Angela FESTI, Chantal HEMARD, Marie-Josèphe PIERRAT, Bruno SALLERAS, Hugo TOUSSAINT, Fabienne WERLHÉ.

Mairie : Franck GUILLORY, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé des quartiers, de la participation citoyenne et de la propreté, Pauline CACHOUX, Adjointe au Maire de Paris Centre, chargée de l'économie sociale et solidaire, et de l'économie circulaire, Référente du quartiers Sentier - Arts et Métiers, Alexandre BAUX-DE CASTRO, chargé de participation citoyenne.

Auditeurs libres : Marzieh ABBASINADERPOUR (étudiante du CNAM), Razieh ABBASINADERPOUR (étudiante du CANM), Majda CHITACH (étudiante à l'ENSA Paris La Villette), Victoire ROBIN-CHAMPIGNEUL (étudiante à l'ENSA Paris La Villette).

Invité : Philippe REILLER (membre du Conseil de quartier Temple-Enfants Rouges)

En introduction de la réunion, le coprésident du Conseil de quartier donne la parole à Franck GUILLORY, Adjoint au Maire de Paris Centre, en charge de la participation citoyenne et de la propreté et Pauline CACHOUX, Adjointe au Maire de Paris Centre, en charge de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire, afin qu'ils se présentent aux habitants.

Échange avec Franck GUILLORY, Adjoint au Maire en charge des quartiers de la participation citoyenne et de la propreté et Pauline CACHOUX, Adjointe au Maire de Paris Centre, chargée de l'économie sociale et solidaire, et de l'économie circulaire, Référente du quartiers Sentier - Arts et Métiers

En préambule de cette réunion, Franck GUILLORY, habitant du Sentier âgé de 53 ans, se présente aux membres du Conseil de quartier. À la suite du conseil d'installation, il a été nommé Adjoint au Maire en charge des quartiers, de la participation citoyenne et de la propreté. Il se déclare très heureux de cette nomination et souligne sa bonne connaissance des Conseils de quartier, acquise notamment grâce à son expérience antérieure en tant que conseiller de quartier. Il est ensuite précisé que Pauline CACHOUX ne serait pas l'élue référente du Conseil de quartier mais l'élue référente du quartier. Elle n'a pas pour mission de s'occuper spécifiquement du Conseil de quartier mais de suivre l'ensemble des sujets concernant le quartier, dans une approche transversale, en lien avec tous les acteurs du territoire, notamment le Conseil de quartier, les institutions, les acteurs économiques et associatifs. L'élue référente du quartier a ainsi pour rôle d'assurer le lien entre ces acteurs et la Mairie, en relation avec l'élue compétent selon les sujets traités. Elle participera, dans la mesure du possible à toutes les réunions du Conseil de quartier.

Pauline CACHOUX, Adjointe au Maire de Paris Centre, chargée de l'économie sociale et solidaire, et de l'économie circulaire, se présente à son tour. Elle indique être étudiante en Master de sciences politiques spécialisé dans l'environnement après avoir été diplômée d'une école de commerce. Elle s'est installée dans le quartier il y a un an.

Passage du Caire

Suite à une question sur le passage du Caire, Franck GUILLORY indique que la Mairie est pleinement consciente des problématiques affectant ce passage qui est une construction patrimoniale importante du quartier.

Il rappelle que deux locaux commerciaux ont fait l'objet d'une préemption par la Ville, dans une logique de maîtrise de l'évolution du site.

Concernant le suivi opérationnel :

- Jimmy BERTHÉ, ancien élu référent, sera en charge des questions liées aux commerces ;
- Luc Ferry sera chargé du traitement des locaux vacants.

Le secteur présente un enjeu important qui nécessite une réflexion approfondie. Une démarche est actuellement en cours afin de poser les conditions d'une réflexion globale et concertée avec l'ensemble des acteurs concernés.

Un point de vigilance est soulevé quant au risque de rachat des locaux pour un usage de type location touristique (Airbnb), susceptible de fragiliser l'équilibre commercial et patrimonial du passage.

Franck GUILLORY rappelle que la question des vacances commerciales fait partie des priorités de la mandature.

Échange sur la propreté

Une question a été posée sur l'éventuelle sensibilisation des commerçants aux enjeux de propreté.

Franck GUILLORY explique souhaiter adopter une approche globale consistant à identifier l'ensemble des acteurs responsables et à travailler en concertation avec eux :

- Les commerçants, avec notamment une réflexion sur la création d'un label d'engagement ;
- Les copropriétés, confrontées à des contraintes structurelles (locaux exigus, absence d'espaces dédiés aux déchets).

L'exemple des établissements de restauration rapide autour de la place de la République est évoqué pour illustrer ces problématiques.

La méthodologie qui se dégage repose sur plusieurs étapes :

- Identifier précisément le problème ;
- Construire des solutions avec les acteurs concernés, notamment les commerçants ;
- S'appuyer sur la responsabilisation de chacun.

Il est rappelé que, bien que les services municipaux assurent le nettoyage, il est essentiel de traiter les causes structurelles des dysfonctionnements, et pas uniquement leurs conséquences.

Réponse aux questions de la réunion précédente

Pour « la butte » Poissonnière (Rues du sentier/de Cléry/de la Lune/grands boulevards) : aux vues de l'état préoccupant de certains immeubles, existe-t-il des études de sol et de sous-sol récentes et si non est-il envisagé d'en réaliser ?

Les recherches ont porté sur les rues suivantes :

- Boulevard de Bonne Nouvelle (entre la rue Poissonnière et la rue de Cléry) ;
- Boulevard Poissonnière (entre la rue du Sentier et la rue Poissonnière) ;
- Rue de Cléry ;
- Rue du Sentier ;
- Rue de la Lune ;
- Rue Poissonnière ;
- Rue de Mulhouse ;
- Rue des Jeuneurs ;

- Rue Beauregard ;
- Rue Thorel ;
- Rue de la Ville Neuve ;
- Rue Notre Dame de Recouvrance ;
- Rue Notre Dame de Bonne Nouvelle ;
- Passage de Cléry.

Après avoir approfondi ces recherches, il apparaît que les désordres bâtimentaires affectant les adresses suivantes sont susceptibles de présenter un lien avec l'état des sols et/ou sous-sols :

- 31 rue de Cléry (désordres concernant un mur pignon ainsi qu'une souche de cheminée du 33 rue de Cléry) : préconisation par la DVD/IGC de sondages géotechniques (présence de carrières dans la zone).
- Les trois adresses suivantes peuvent également retenir l'attention, tout en gardant à l'esprit qu'à ce stade, aucun lien avec l'état des sols et/ou sous-sols n'est suggéré ni établi :
- 38 rue du Caire : désordres structurels en façade et sol en caves (dossier transmis en 2023 au Bureau des établissements recevant du public/Préfecture de police) ;
- 11 rue Notre Dame de Recouvrance/28 rue Poissonnière : désordres en caves dans une galerie technique et effondrement partiel de refend ;
- 29 rue de la Lune : fissures dans le local à ordures ménagères.

À toutes fins, la Mairie précise que les constats réalisés par les architectes de sécurité de la Préfecture de police se limitent aux parties visibles des ouvrages et ne constituent en rien une mesure d'expertise permettant d'établir avec certitude l'origine des désordres.

Est-il possible de mettre en place une campagne de sensibilisation contre les déjections canines ? le CQ peut-il financer une telle campagne ? Et sinon, un espace dédié aux chiens est-il prévu dans le quartier du Sentier nord ?

La nouvelle Municipalité est à peine en place depuis lundi 6 avril et toute une série d'actions publiques suivront dans les meilleurs délais. C'est un sujet de propreté mais aussi un sujet relevant de la biodiversité et de la place de l'animal en ville. Le moment venu, l'engagement des conseils de quartier et la participation des citoyen.ne.s pourront être sollicités.

La Mairie peut mettre en place un atelier de sensibilisation contre les déjections canines et sur divers sujets d'éducation canine. C'est Le Chien Citoyen, éducateur canin depuis près de 40 ans, qui mène ses ateliers à Paris. La Mairie en programme régulièrement à Paris Centre. Il suffit d'indiquer un lieu en particulier (2 à 3 rues).

Malgré un travail d'études de la part des services, à l'heure actuelle, la Mairie n'a pas identifié d'espace approprié dans le nord du Sentier. À proximité non directe, elle souhaite ouvrir le square Chautemps aux chiens tenus en laisse, sous réserve de la pose des clôtures autour de l'aire de jeux.

Par ailleurs, durant la précédente mandature 3 espaces de liberté pour les chiens ont été créés, et le travail se poursuivra lors de cette nouvelle mandature.

3. Quel serait la meilleure stratégie pour proposer un projet de réaménagement concernant la place du Caire ? Quelle démarche ? Quels services contactés ?

Ce projet a été présenté au Maire de Paris Centre lors de la campagne électorale et des axes d'amélioration ont été identifiés. La nouvelle Municipalité vient juste depuis lundi 6 avril d'être mise en place, les priorités de l'exécutif parisien n'ont pas encore été communiquées, un peu de patience ! La Mairie reviendra vers le Conseil de quartier en temps voulu.

Animations, projets et vie du quartier

Festival de SAM

Le Festival de SAM se tiendra le 6 juin, au square Chautemps, de 12h à 18h.

- Une vingtaine de stands d'associations locales seront présents ;
- L'événement débutera par un repas partagé ;
- Une exposition sur les acteurs de l'insertion professionnelle sera présentée par les Conseils de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil et Sentier-Arts et Métiers ;
- Une exposition sur la justice sera présentée par l'EPE Salomon de Caus ;
- Une exposition présentera également le travail réalisé par les étudiants du CNAM ;
- Des concerts et une chorale animeront également des moments musicaux au cours de la journée ;
- Les organisateurs se réjouissent d'accueillir de nouveaux partenaires.

En soirée, l'événement s'inscrira dans la dynamique de la Nuit Blanche, avec une continuité assurée par la Gaîté Lyrique.

Pour cette édition, une enveloppe portée à 1 600 € a été votée.

Rallye culturel

Le projet de rallye culturel avance de manière satisfaisante.

- L'équipe projet s'est organisée en deux groupes :
 - Un groupe sur le secteur Arts et Métiers ;
 - Un groupe sur le secteur Sentier.
- L'événement est prévu le 10 octobre 2026.

Une enveloppe de 1 000 € a été votée pour ce projet.

Autres animations et événements

Plusieurs événements à venir sont mentionnés :

- Mégothon : 13 juin (organisé par la Régie de quartier, appel à participation des habitants).
- World Clean Up Day : 19 septembre, en lien avec les Journées du Patrimoine. Une enveloppe de 150€ est votée par le Conseil de quartier pour la communication du Clean Up Day et du Mégothon
- Noël solidaire : 5 décembre, à la Gaîté Lyrique. Une enveloppe de 250€ a été votée pour cet événement.

Le Conseil de quartier soutiendra le vide-greniers du Carreau (VG Carreau) organisé par le Conseil de quartier Temple-Enfants Rouges. Il n'est pas voté de budget supplémentaire à celui déjà voté en 2025 par ce Conseil.

Projet de revalorisation du jardin Vertbois

Le projet de réaménagement du jardin partagé du Vertbois, existant depuis une quinzaine d'années, est en cours.

Ce projet est mené en partenariat avec le CNAM, l'école d'architecture Paris-La Villette et la Régie de quartier.

Il s'agit d'un travail collaboratif entre étudiants de différentes filières ayant pour objectif le partage de connaissances et l'expérimentation collective.

Étapes du projet :

1. Diagnostic initial :
 - État des lieux ;
 - Rencontre avec les acteurs ;
 - Élaboration d'un cahier des charges basé sur des questionnaires auprès des habitants et du CNAM.
2. Phase opérationnelle :
 - Organisation d'un premier événement de curage ;

- Création d'un bac témoin ;
- Lancement de la construction (premiers bacs réalisés les 29 et 30 mai).

Le projet se poursuivra avec l'arrivée de nouveaux étudiants en septembre, avec l'espoir d'associer également les Compagnons du devoir.

Matériaux :

- Utilisation privilégiée de matériaux de récupération, avec une réflexion en cours sur les solutions les plus durables.

Une présentation du projet est prévue lors d'un événement à venir, avec notamment l'idée d'exposer une maquette.

Informations diverses

- Square Chautemps :
 - Les travaux prévus sur l'allée centrale fin avril / début mai ;
 - Certains jeux pour enfants sont actuellement condamnés.
- Budget 2026 : Le Conseil de quartier réfléchit à des financements au bénéfice des écoles et des résidences seniors du quartier avec son budget d'investissement.
- Calendrier des réunions
 - Équipe d'animation élargie : 12 mai
 - ♦ Conseil de quartier : 16 juin
 - Équipe d'animation élargie : 24 septembre
 - ♦ Conseil de quartier : 29 octobre
 - Équipe d'animation élargie : 19 novembre
 - ♦ Conseil de quartier : 15 décembre

Questions :

1. Depuis la mise en place des bacs/bennes vertes de collectes des ordures ménagères (Trilib) a-t-on un retour sur la quantité collectée ? Leurs usages ? La périodicité de la collecte ? D'autres bennes sont-elles prévues dans le quartier ? (Pour mémoire, celles situées rue du vert-bois ne seront pas réinstallées)
2. Quelles seraient les actions de prévues à la suite des études de sol faites sur les zones de remblais situées aux alentours des rues Meslay et Beauregard (butte Poissonniers), des zones de risques pour les immeubles ?
3. Les modalités de la mise en œuvre de la ZTL ? Quand et comment ?

Liens utiles :

- Pour écrire à votre équipe d'animation :
sentierartsetmetiers@gmail.com
- Adresse Instagram du Conseil : cdq.sam
- Lien vers l'application Dans Ma Rue :
<https://www.paris.fr/dossiers/l-application-dans-marue-65>
- Lien vers la page du Conseil de quartier sur le site de la Mairie :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/sentier-arts-et-metiers-17542>